

RAPPORT N°233 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 30 MAI 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 23 au 30 mai 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l’homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période. Les corps des victimes ont été retrouvés dans des rivières. Un membre de l’opposition a aussi échappé à une tentative d’assassinat.

Le rapport évoque également les persécutions dont sont victimes les membres du parti d’opposition CNL depuis le scrutin du 20 mai 2020. Les faits sont attribués aux membres de la milice imbonerakure.

1. Atteintes au droit à la vie et à l’intégrité physique

- Un membre de la milice imbonerakure a tenté d’assassiner Thérance Nibitanga sur la colline Gitaramuka, commune Nyabihanga, province Mwaro (centre du pays) dans la soirée du 23 mai 2020. Des proches rapportent que l’auteur présumé, Venant Nibigira, a intercepté la victime à son retour des champs et l’a accusé d’avoir voté pour le parti d’opposition CNL lors des élections du 20 mai 2020.

Sos-Torture/Burundi note que la police a arrêté le présumé auteur au lendemain de la tentative d’assassinat.

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert flottant dans la rivière Ruzibazi au niveau de la colline Rutumo, entre les communes Rumonge et Bugarama, province Rumonge (sud-ouest du pays) le 26 mai 2020. Des témoins rapportent que la victime n’a pas été identifiée.

Sos-Torture/Burundi note que la police n’a pas identifié la victime, ni arrêté de suspect. Il y a crainte que cette personne soit une des victimes des disparitions forcées qui se sont multipliées depuis le début de la période électorale.

- Des individus non identifiés ont assassiné deux personnes dont les corps ont été découverts dans la rivière Mushwabure entre les communes Bisoro et Kayokwe de

la province Mwaro le 28 mai 2020. Des témoins rapportent que les victimes, une femme et un enfant, n'ont pas été identifiées.



Une femme et un enfant retrouvés morts dans la rivière Mushwabure

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont attaqué et blessé Emmaneline Riziki et Daniel Nimbona sur la colline Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke (nord-ouest du pays) dans la soirée du 23 mai 2020. Des proches rapportent que les victimes ont reçu des coups de machettes et accusés par les miliciens d'avoir voté pour le parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté).

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a arrêté aucun des auteurs des coups et blessures malgré qu'ils aient été identifiés par les victimes. Il s'agit d'Enock Hatungimana, Jean Pierre Niyongabo et Justin Nduwayo.

- Des membres de la milice imbonerakure ont incendié la maison de Lionel Habonimana sur la colline Murembera, commune Giharo, province Rutana (sud-est du pays) dans la nuit du 27 mai 2020. Des proches rapportent que la victime a entendu un groupe de miliciens qui démolissait sa maison, l'accusant d'avoir milité pour le parti d'opposition CNL.



Sos-Torture/Burundi note que M. Habonimana est parvenu à s'enfuir, mais les membres du parti au pouvoir ont incendié sa maison. La police n'a arrêté aucun des auteurs présumés de cet incendie volontaire.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.